



Convention sur la
diversité biologique



Réf.: SCBD/OMG/NP/74306

8 novembre 2010

NOTIFICATION¹

Le Secrétaire général des Nations Unies accueille les résultats de COP 10

Madame/Monsieur,

Le Secrétaire général des Nations Unies a accueilli l'adoption du protocole sur l'accès et le partage des avantages et le Centre des nouvelles des Nations Unies a mis en évidence les résultats de COP 10 comme suit :

Le Secrétaire général accueille l'adoption du Protocole historique à la Convention sur la diversité biologique sur l'accès et le partage des avantages issus des ressources génétiques

1 novembre 2010

La déclaration suivante a été publiée aujourd'hui par le porte-parole du Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon :

Le Secrétaire général accueille l'adoption d'un nouveau protocole historique à la Convention sur la diversité biologique samedi matin, le 30 octobre 2010, à Nagoya, au Japon, qui met en place les règles de base pour améliorer l'accès aux ressources génétiques du monde et leur partage équitable. Le nouveau traité, a-t-il affirmé, fournit une approche innovatrice pour la conservation et la protection des ressources vivantes du monde diminuant rapidement, tout en fournissant des avantages à tous, et en particulier, aux communautés locales des pays en développement.

Le Secrétaire général a déclaré que le traité décisif constituait une étape positive dans les efforts de réalisation des Objectifs de développement du millénaire, et démontrait que les pays étaient engagés à la coopération pragmatique afin de faire face aux défis du développement durable. Il a aussi accueilli l'adoption du nouveau plan de 10 ans par les 193 pays de la Convention, qui contient des objectifs réalisables de réduction de la perte de biodiversité. Il a aussi remercié le Gouvernement du Japon en tant qu'hôte de la conférence couronnée de succès.

(Disponible au <http://www.un.org/News/Press/docs/2010/sgsm13216.doc.htm>)

À tous les Points focaux CBD

À tous les partenaires CBD

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5

Dans des articles de nouvelles connexes, le Centre des nouvelles des Nations Unies a rapporté sur les résultats de COP 10 :

29 octobre 2010 – Les nations s’entendent sur un pacte historique des Nations Unies sur le partage des avantages issus des ressources génétiques du monde

<http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=36618&Cr=biodiversity&Cr1=>

1 novembre 2010 – Ban célèbre le pacte décisif sur le partage des avantages issus de la richesse génétique du monde

<http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=36628&Cr=sustainable&Cr1=>

2 novembre 2010 – Les États membres des Nations Unies endossent un plan pour mettre un frein à la perte de la biodiversité et partager les ressources génétiques

<http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=36639&Cr=biodiversity&Cr1=>

Veillez accepter, Madame/Monsieur, l’assurance de ma considération distinguée.

Ahmed Djoghlaif
Secrétaire exécutif